

Déclaration de Dakar sur la compétitivité des économies africaines

I. Préambule

Le Forum sur la Compétitivité future des Economies Africaines s'est tenu au seuil du nouveau millénaire, au moment où bon nombre de pays africains ont établi des cadres viables qui leur permettent de relancer leur économie. Toutefois, la relance pourrait paraître irréaliste si la tendance à la baisse de la compétitivité qui se manifeste dans la plus part des produits africains sur le marché mondial, les échanges commerciaux et les investissements directs étrangers, n'est pas arrêtée et renversée. Ceci est d'autant plus vrai si l'on tient compte des profondes transformations subies par l'économie mondiale et les relations géopolitiques. Le phénomène le plus significatif de tous est la mondialisation qui a résulté de la libéralisation et qui, à son tour, a entraîné l'intégration des marchés des biens, des services et des capitaux. Les nouvelles relations de commerce mondial nécessite un engagement et un respect des nouvelles réglementations et programmation mondiale ce qui entraîne des défis de portée considérable.

Or des ce ce de pas éminent
Des dirigeants de marque appartenant aux secteurs public et privé, dont des universitaires et des personnalités de la société civile, se sont réunis à Dakar, Sénégal, du 3 au 5 mars 1999, pour examiner des politiques qui pourraient aider à relancer la compétitivité dans le long terme du continent au sein de l'économie mondiale. Le forum portait essentiellement sur quatre sujets, à savoir :

- le cadre macro-économique ;
- la gouvernance et cadre réglementaire ;
- les facteurs de compétitivité au niveau de l'entreprise et
- l'environnement externe.

II Questions traitées et recommandations

II. 1. Le cadre macro-économique

Il est vrai que l'Afrique est le continent où les rendements des capitaux sont plus élevés, mais paradoxalement, on considère qu'elle manque d'environnement propice aux investissements. Les décisions concernant les investissements sont influencées par les perceptions liées à la stabilité macro-économique et le caractère prévisible des mesures et de leur mise en application.

Un cadre macro-économique stable ne peut, à lui seul, aider à améliorer la compétitivité nationale. Il faudrait également résoudre d'autres problèmes tels que ceux liés au manque de prévisions sur un développement dans le long terme, à la baisse continue des flux des ressources étrangères, au surendettement extérieur, à la volatilité des capitaux et à la concurrence illégale.

Pour ce faire, il est suggéré que :

1. Les politiques macro-économiques et sectorielles tiennent compte des prévisions nationales dans le long terme, traduisant les aspirations collectives des membres de la société dans le but de rendre la compétitivité durable.
2. Les gouvernements et leurs partenaires au développement devraient accorder une attention particulière à la mise ^{fin} sur pied et l'application des politiques macro-économiques adéquates en tenant compte des besoins spécifiques du pays. Ceci nécessite des mesures visant à renforcer les capacités pour ce qui est de l'analyse et l'évaluation des politiques.
3. Un accent particulier devrait être mis sur la mobilisation des ressources nationales. Il faudrait créer un secteur financier actif capable de collecter les épargnes pour les utiliser d'une manière efficace afin de stimuler les investissements et la croissance.
4. Les gouvernements devraient jouer un rôle pro-actif et le cas échéant, mener une intervention sélective dans le but de promouvoir ou renforcer les secteurs de production ^{à court terme}.
5. Au lieu de mettre l'accent sur la réduction des dépenses publiques, le gouvernement devrait les rendre plus rationnelles et les réorienter vers le développement des ressources humaines, les infrastructures physiques et institutionnelles afin de revitaliser la productivité nationale.
6. Une stratégie agressive de plaidoyers qui devrait viser les dirigeants du G7 afin d'obtenir une remise de la dette réaliste et immédiate et de ce fait augmenter les ressources directes en vue d'un développement du secteur social.

II.2. Gouvernance et cadre réglementaire

La bonne gouvernance et un cadre réglementaire plus transparent, efficace représentent des domaines stratégiques où les pays africains devraient poursuivre à mener d'une manière vigoureuse leurs efforts consentis tant dans le passé que maintenant.

Pour mériter la confiance des investisseurs nationaux et étrangers et des partenaires commerciaux dans la transparence et l'intégrité du cadre réglementaire pourrait être crucial pour la disponibilité des affaires hautement bénéfiques et des possibilités d'investissements.

La décentralisation des pouvoirs entre les actionnaires assure l'équilibre des pouvoirs. La société civile et les autres institutions de répression sont faibles et évoluent dans des environnements hostiles ; ce qui les rend incapables d'intervenir dans la gouvernance.

La globalisation et la libéralisation du commerce mondial mettent plus de pressions sur les gouvernements des pays donateurs et ceux bénéficiaires pour maintenir la transparence et lutter contre la corruption dans le commerce international et les finances.

La transparence et la responsabilisation dans la gestion publique renforcent la légitimité du gouvernement et nourrissent la confiance entre les dirigeants et le peuple.

La transparence et la responsabilisation dans la gestion économique, plus particulièrement dans les domaines fiscaux et financiers, (i) aident les investisseurs à retrouver confiance et à créer un environnement où les décisions concernant les investissements publics et privés sont prises dans la manière la plus économique et sociale et (ii) agissent comme une force de dissuasion contre la corruption.

Etant donné que ce sont les institutions qui définissent le cadre dans lequel doit s'exercer la gouvernance, il est recommandé que :

- la paix, la stabilité et la sécurité soient la préoccupation majeure de tous. ✓
- Les gouvernements s'efforcent à gagner la confiance des citoyens en s'assurant du respect de la loi, du respect des droits de l'homme, de la comptabilité, de la transparence, du caractère prévisible des politiques et du renforcement de la capacité de l'état comme arbitre et stratège.
- Le droit des affaires soit harmonisé et défini dans le but d'encourager les hommes d'affaires.
- Des stratégies soient mises en place pour la participation active d'un grand nombre de personnes qui n'appartiennent pas au secteur formel de l'économie. Les gouvernements et la société civile devraient travailler activement pour une plus grande ouverture.
- Que l'Afrique soit débarrassée de sa mauvaise image en donnant des signes d'avancement dans l'application de la bonne gouvernance pas en tant qu'une conditionnalité mais, comme une programmation nationale, permettant aux africains de vulgariser des informations encourageantes sur l'Afrique.
- La société civile soit renforcée et pourvue de moyens lui permettant d'appliquer et de participer à la formulation des politiques.
- Une approche systématique de lutte contre la corruption et de promotion de plus de transparence dans le milieu des affaires, basée sur les valeurs culturelles et traditionnelles.

II.3 Facteurs de compétitivité au niveau de l'entreprise

La compétitivité au niveau des entreprises repose sur leur capacité ^{de} tirer des profits durables sur des marchés compétitifs.

Une main-d'œuvre hautement qualifiée est nécessaire pour augmenter la productivité nationale, faciliter la diversification économique et attirer les investissements. Cependant, le taux de scolarisation est entrain de baisser à travers le continent et les systèmes d'éducation et de formation ne peuvent pas fournir les compétences requises.

Le secteur financier n'est pas lui aussi adapté aux besoins des entreprises étant donné que, l'accès aux capitaux est rendu difficile par les rigidités du système bancaire. L'absence de données exactes et à jour sur les entreprises engendrent des difficultés concernant l'évaluation des risques et la création d'un environnement politique adéquat. L'impossibilité d'appliquer une technologie constitue un autre facteur de dissuasion de la compétitivité des entreprises africaines.

Avec la mondialisation, il est nécessaire d'adopter une nouvelle approche de restructuration des entreprises nationales pour qu'elles puissent ~~compétir~~ au niveau international basé sur la connaissance des réseaux d'information et les alliances stratégiques.

Pour s'assurer que les entreprises ont un personnel qualifié, nous proposons que :

- les gouvernements atteignent leurs objectifs dans les domaines des capacités aux calculs et à l'alphabétisation ; *ainsi que dans le domaine de l'école publique*
- en établissant des programmes scolaires, on devrait tenir compte des qualifications requises au niveau des entreprises ;
- il faudrait plus d'investissement direct des entreprises dans le domaine des ressources humaines accompagné d'un contrôle de la qualité des enseignements.

Développe le format professionnel.

Concernant les finances :

- les instruments financiers devraient être complétés en développant des investissements à risque partagé, des fonds de démarrage, des fonds de garantie des prêts ;
- les ressources devraient être mobilisées par le biais d'émission de bons municipaux et d'un rôle plus pro actif du gouvernement local, privatisation des factures et développement des bourses de valeurs incluant les valeurs régionales ;
- promotion par le biais des bourses de valeurs de l'ouverture au capital ;
- un usage accru des instruments financiers devrait être fait en incluant les institutions finançant leurs propres investissements afin de promouvoir une meilleure viabilité financière.

Pour ce qui est de la modernisation technologique :

- La recherche et le développement devraient être encouragés à travers l'adoption d'une nouvelle approche de coopération régionale par la mise en place de centres d'innovation technologique afin de regrouper des informations sur les possibilités mondiales en vue de l'amélioration de la productivité et de la technologie ; faciliter le regroupement des entreprises ; investir dans le domaine des technologies nouvelles afin d'obtenir des économies d'échelle et des liens avec les industries de service locales.
- Il faudrait faciliter la restructuration industrielle dans le but d'améliorer la compétitivité de l'industrie nationale sur la scène mondiale en créant des alliances stratégiques, des partenariats et en exploitant les options de fusion et d'acquisition tant au niveau national qu'international ;
- les stratégies et politiques industrielles devraient être mises au point pour améliorer la compétitivité générale ;
- l'entreprenariat tout comme le rassemblement des petites, moyennes et micro entreprises devraient être encouragés. Par ailleurs, ces petites, moyennes et micro entreprises devraient être enregistrées dans le secteur formel ;
- il est nécessaire de faire la promotion de la standardisation et du contrôle de qualité dans le but de se conformer aux normes internationales et aux besoins des consommateurs. *et*

(Aussi est-il de rendre aux états Africains) et mettre à place le système ^{Africain} de technologie à partir d'un système de systèmes nationaux afin de rendre plus compétitifs et produits leur.

IV L'environnement externe

Dans le contexte de la globalisation de l'économie, un courant commun de pensée plus récent sur la rationalité de l'intégration régionale en Afrique émerge. Cela suppose que l'intégration régionale, dans le cadre du traité d'Abuja est utile pour apprendre à s'adapter au défi de l'intégration au sein de l'économie mondiale et au renforcement des capacités et du savoir-faire pour être à la hauteur de la concurrence grandissante internationale. Dans cet *aller*, l'intégration régionale est vue comme un facteur crucial dans le relèvement de la compétitivité des économies africaines et comme une composante indispensable dans la poursuite de la stratégie de développement durable.

Outre les défis traditionnels (balkanisation extrême, un grand nombre de pays enclavés, de longues frontières communes et manque d'équipements), les gouvernements africains doivent maintenant faire face à un progrès technologique rapide sans précédent et aux conséquences de la globalisation vu que les pays ne jouissent pas équitablement des mêmes profits tirés de l'économie mondiale.

Il est donc recommandé que :

- les pays africains prennent des décisions en vue de l'application de l'Initiative pour une Société d'Information Africaine (AISI) ;
- les pays africains renforcent leurs capacités afin de pouvoir compétire sur les marchés internationaux ; de participer dans les traités de l'OMC et autres accords de commerce et négocier sur le plan international ;
- les pays africains s'efforcent d'adopter des positions communes concernant les questions de globalisation et pour ce faire, il faudrait qu'ils participent dans l'établissement d'un système d'information stratégique continental ;
- des stratégies adéquates soient définies pour accélérer l'application du traité d'Abuja visant à établir une Communauté économique africaine.

Pour le suivi de la déclaration issue du Forum, il est mis en place un Comité composé des représentants des cinq régions du continent (Afrique Centrale, Afrique de l'Est, Afrique Australe, Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord) ainsi que des organisations internationales qui ont parrainé le forum.

Le comité de suivi, présidé par le représentant du pays hôte, sera de niveau ministériel pour les membres siégeant au titre des Etats.

Le comité est chargé d'élaborer un plan d'actions pour le suivi des conclusions et recommandations. Il rendra régulièrement compte des résultats de ces travaux.

Dakar, le 5 mars 1999